



Programme d'assistance financière en arts et culture

Pour les organismes de loisir culturel

VOLET SOUTIEN ANNUEL À LA MISSION

- L'organisme qui désire s'inscrire à ce programme doit prendre connaissance du **Guide de rédaction** et porter une attention particulière aux conditions d'admissibilité.
- Le demandeur qui désire s'inscrire à ce programme doit remplir le **formulaire** ci-dessous et y joindre :
 - Le plus récent **procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA)**;
 - Les plus récents **états financiers complets** (état des résultats et bilan financier) présentés lors de la dernière AGA.
- **RAPPEL** : Pour qu'un organisme soit admissible au présent programme, celui-ci doit remplir les 3 conditions suivantes :
 - Mise à jour de son dossier de reconnaissance fait en janvier 2020;
 - Ne pas présenter un surplus cumulé non affecté de plus de 25 % (voir section 4);
 - Le total des subventions octroyées par la Municipalité ne dépasse pas 50 % des revenus de l'organisme (voir section 4).

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme :	Domaine d'activité :	
Adresse :	Code postal :	
Ville :	Téléphone :	
Site Web :	Courriel principal :	
1.1 Coordonnées du représentant autorisé de l'organisme et responsable de la demande		
Nom, prénom :		
Fonction ou titre :		
Adresse de correspondance :		
Ville :	Code postal :	
Tél. (résidence) :	Tél. (travail) :	Courriel :

2. MISSION ET ACQUITTEMENT DU MANDAT EN LIEN AVEC LA MISSION DE L'ORGANISME

2.1 Votre organisme offre-t-il des activités de pratique de loisir culturel?

- Oui, celles-ci :
- Non, pourquoi :

2.2 Votre organisme offre-t-il ses activités de pratique et de diffusion sur le territoire lavallois?

- Oui, nos activités sont tenues uniquement sur le territoire de Laval
- Oui, mais certaines de nos activités sont à l'extérieur de Laval
- Non, et voici les principaux lieux où se déroulent nos activités :



Programme d'assistance financière en arts et culture
Pour les organismes de loisir culturel

3. SAINTE GOUVERNANCE DE L'ORGANISME

3.1 Selon vos règlements généraux (RG), à l'intérieur de combien de jours après la fin de votre année financière l'AGA de votre organisme doit-elle se tenir ?

--

3.2 Date de votre dernière AGA :

3.3 Date de la fin de votre année financière :

--	--

3.4 Est-ce qu'un quorum a été constaté lors de votre dernière AGA?

Oui Non

3.5 Combien d'administrateurs sont prévus au conseil d'administration selon les RG de l'organisme?

--

3.6 Conformément à vos RG, avez-vous tenu des élections lors de votre dernière AGA ?

Oui Non, pourquoi :

3.7 Nom du président d'élections :

3.8 Nom du secrétaire d'élections :

--	--

3.9 Suite aux élections, combien d'administrateurs ont été élus ?

--

3.10 Nombre de postes occupés suite à l'AGA?

3.11 Nombre de postes vacants suite à l'AGA?

--	--

3.12 Combien de rencontres du conseil d'administration ont été tenues dans la dernière année?

--

3.13 Est-ce que la majorité des membres (participants) sont lavallois?

Oui Non, pourquoi :

Proportion :

--



Programme d'assistance financière en arts et culture Pour les organismes de loisir culturel

4. SAINES GESTION FINANCIÈRE

(tout montant inscrit dans cette section doit être tiré des derniers états financiers)

4.1 Montant de vos revenus (chiffre d'affaires) :

4.2 Montant de vos dépenses :

4.3 Montant de l'actif non affecté :

4.4 Quel est le pourcentage du surplus cumulé non affecté de votre organisme?

(CALCUL : (actif non affecté / total des dépenses) multiplié par 100) : *(tout organisme présentant un surplus cumulé non affecté supérieur à 25 % ne peut pas soumettre la présente demande de subvention)*

4.5 Veuillez identifier le pourcentage que représente l'ensemble des subventions municipales reçues, incluant cette subvention, par rapport aux revenus totaux de votre organisme :

(CALCUL : (subventions municipales octroyées / revenus totaux) multiplié par 100) : *(tout organisme dont les subventions municipales représentent plus de 50 % de ses revenus totaux ne peut pas recevoir la présente subvention)*

4.6 Est-ce que les derniers états financiers de votre organisme sont déficitaires ?

- Oui, pourquoi :
 Non

5. NATURE DE L'AIDE

Un organisme dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ peut recevoir un montant maximal de 800 \$. Un organisme dont le revenu est supérieur à 20 000 \$ peut également recevoir une subvention de 800 \$. En fonction de l'analyse du dossier, l'octroi d'un montant plus élevé est toutefois possible.

Soutien financier demandé pour l'année 2021 : \$ Montant reçu en 2020 : \$

(Le montant demandé doit être le même que celui inscrit dans l'annexe A, « Prévisions budgétaires ».)

S'il y a lieu, expliquez en quoi cette augmentation est essentielle à votre fonctionnement et à quelles fins les fonds supplémentaires seront utilisés :



Programme d'assistance financière en arts et culture Pour les organismes de loisir culturel

6. BILAN ET ORIENTATIONS

* Section à remplir seulement si la nature de l'aide demandée est supérieure à 800 \$.
(revenus supérieurs à 20 000 \$)

6.1 Bilan de l'année 2020

Décrire les **réalisations** de l'organisme selon les **critères d'évaluation** du programme (consultez le *Guide de rédaction*).

Veillez indiquer vos nouveautés, projets spéciaux, bons coups, etc. De plus, mentionnez tout changement majeur au sein du conseil d'administration, tout changement de mission ou de mandat, les enjeux liés à la pratique et à la diffusion ainsi que toute difficulté financière majeure. Veillez également, le cas échéant, en identifier les incidences sur le fonctionnement de l'organisme.

6.2 Implication dans la communauté et collaboration avec d'autres partenaires régionaux

Comment vous impliquez-vous dans la communauté lavalloise, et collaborez-vous avec d'autres partenaires?

(Ex. : collaboration avec un autre organisme lavallois, spectacle dans une résidence de personnes âgées, etc.)



Programme d'assistance financière en arts et culture Pour les organismes de loisir culturel

6.3 Orientations et programmation pour l'année 2021

6.3.1 Décrire les objectifs de rayonnement sur le territoire et les objectifs artistiques de l'organisme pour la prochaine année, selon les critères d'évaluation du programme (consultez le *Guide de rédaction*).

6.3.2 Décrire les objectifs administratifs et de saine gouvernance de l'organisme pour la prochaine année, selon les critères d'évaluation du programme (consultez le *Guide de rédaction*).



Programme d'assistance financière en arts et culture Pour les organismes de loisir culturel

7. DOCUMENTS EXIGÉS

Je confirme que le plus récent procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et les plus récents états financiers sont joints à cette demande et que l'annexe A, « Prévisions budgétaires », de ce formulaire est remplie.

8. EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL ET CERTIFICATION DES RENSEIGNEMENTS

Je certifie que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts. Je suis conscient qu'en cas de fausses déclarations, la Ville de Laval se réserve le droit de rejeter cette demande, et ce, sans préavis. De plus, j'atteste qu'une résolution autorisant la demande d'assistance financière à la Ville a été adoptée lors de la rencontre du conseil d'administration tenue le :

_____/_____/_____
Jour/mois/année

Je confirme

Nom :

Cette confirmation fait office de signature

Date :

9. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DEMANDES

Le formulaire de demande de subvention, incluant l'annexe des prévisions budgétaires, doit être transmis à la Ville de Laval au plus tard le **27 novembre 2020 à 16 h 30** à l'adresse courriel suivante : artetculture@laval.ca.

ANNEXE A -- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS	Prévisions budgétaires
Subventions	
• Municipales	
Soutien à la mission	
Autres :	
• Autres subventions	
Précisez :	
TOTAL DES SUBVENTIONS	
Revenus autonomes	
Cotisation des membres (Indiquez le montant de cotisation par membre ? ____)	
Inscriptions (activités, expositions, ateliers, conférences, événements spéciaux, etc.)	
Vente (billets de spectacles, tableaux, autres produits)	
Dons	
Commandites	
Objectif Zénith	
Campagne de financement (événements-bénéfice)	
Vente ou location (produits, équipements, locaux, services)	
Autres, précisez : _____	

TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	
TOTAL DES REVENUS	

DÉPENSES	Prévisions budgétaires
Salaires et avantages sociaux	
Cachets (formateur, direction artistique, chef de chœur, conférencier etc.)	
Honoraires (comptable)	
Adhésion (regroupement, fédération, etc.)	
Assurances	
Fournitures de bureau	
Messagerie, téléphonie, photocopies, frais d'envoi	
Promotion-publicité	
Déplacements	
Achat de produits, précisez: _____	
Achat d'équipement, précisez : _____	
Location de locaux	
Location d'équipements divers	
Frais liés aux bénévoles	
Frais d'activités de financement	
Frais de formation et perfectionnement	
Autre(s) précisez : _____	

TOTAL DES DÉPENSES	

DIFFÉRENCE ENTRE LES REVENUS ET LES DÉPENSES	
---	--

Est que ce budget prévisionnel est équilibré ?	
<i>*Un budget équilibré signifie que les montants totaux des revenus et des dépenses sont les mêmes.</i>	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non, pourquoi :